



Les sorties de maternité au sein du RPAI en période d'épidémie COVID19

Rédacteurs

Coordination RPAI

1 Symptômes du COVID19 :

Les symptômes les plus courants du virus sont : la **fièvre** et/ou une **toux sèche +/- dyspnée**.

Certaines personnes peuvent également souffrir de courbatures, maux de tête, d'une sensation d'oppression ou d'essoufflement.

Ces symptômes évoquent une infection respiratoire aiguë ou des anomalies pulmonaires détectables radiologiquement.

Dans les cas plus graves, l'infection peut provoquer "une détresse respiratoire, une insuffisance rénale aiguë, voire une défaillance multi viscérale pouvant entraîner la mort", indique le Ministère de la Santé.

- NB : Les autres causes de fièvre pendant la grossesse et en post-partum doivent être éliminées

2 Patiente sans symptômes du COVID19 :

La sortie est organisée comme toute autre sortie de maternité.

Donner les consignes :

De confinement :

- Rester à domicile
- Eviter les contacts trop rapprochés avec l'entourage familial
- Le nouveau-né ne doit JAMAIS porter de masque

De surveillance par les parents :

- Cf. annexe 1

Médicales :

- Toute symptomatologie du bébé doit être signalée au professionnel de santé (SF libérale, pédiatre, médecin généraliste..) qui suit l'enfant et motivera une consultation, qui en cas d'urgence, se fera aux urgences pédiatriques du CHUGA ou du CH de Voiron.

3 Patiente testée COVID19 + :

3.1 Sortie encadrée :

A la sortie du couple mère-bébé, mettre en place l'HAD obstétricale (☎ 04 76 76 35 77).

La fréquence sera adaptée à la symptomatologie de l'enfant, mais devrait comporter une 1^{ère} consultation dans les 36 heures suivant l'arrivée au domicile, et autour de J8 après la sortie.

3.2 Modalités pratiques :

L'isolement à domicile, d'une durée de 14 jours, est recommandé avec application des mesures de confinement.

- Maintien du port du masque pour la patiente et son conjoint ou toute personne s'approchant du nouveau-né
- Hygiène des mains avant et après les soins
- Hygiène des surfaces

Mettre le berceau à plus de 2 mètres pour éviter les particules si la mère ne met pas - ou déplace - son masque involontairement, surtout pendant le sommeil.

De plus, la mère et son nouveau-né doivent :

- Rester à domicile
- Éviter les contacts trop rapprochés avec l'entourage familial
- Le nouveau-né ne doit JAMAIS porter de masque

3.3 Surveillance :

La surveillance du nouveau-né est identique.

Toute symptomatologie du bébé doit être signalée au professionnel de santé qui suit l'enfant et motivera une consultation, qui, en cas d'urgence, se fera aux urgences pédiatriques du CHUGA ou du CH de Voiron.

4 Pour les professionnels libéraux :

Il faut porter des masques chirurgicaux en continu.

Ils seront délivrés en officine sur présentation de la carte professionnelle (CPS).

Il est aussi recommandé :

- d'espacer les rendez-vous afin que les patientes ne se croisent pas au sein du cabinet.
- Si une patiente présente des symptômes modérés évocateurs d'une infection à COVID-19, reporter le rendez-vous et lui dire de prendre contact avec son médecin.
- Si une patiente présente des symptômes évocateurs sévères d'une infection à COVID-19, notamment avec détresse respiratoire, contacter le 15 (et uniquement dans ce cas).

Dans la mesure du possible, il semblerait intéressant de pouvoir contacter par téléphone toutes les patientes ayant des consultations le jour même pour s'assurer qu'elles ne présentent pas de symptômes.

Si le professionnel présente des symptômes, les recommandations ne lui imposent plus d'interrompre son activité mais de mettre en place les gestes barrières.

Les gestes barrières :

- Port du masque chirurgical en continu
- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Saluer sans serrer la main, arrêter les embrassades

5 Textes de références :

- Texte CNGOF (mise à jour du 15/03/2020)
- Sages-femmes libérales : CNOSE (14/03/2020)

6 Annexes :

6.1 Fiche d'information patiente COVID19 +



SORTIE DE LA MATERNITE pour des patientes porteuses du coronavirus

Chers Parents,

Madame, vous avez été testé positive au Coronavirus au moment de votre accouchement, voici les consignes à appliquer à votre sortie de la maternité :

Un isolement à domicile d'une durée de 14 jours minimum est recommandé avec application des mesures de confinement.

- Maintien du port du masque pour vous et votre conjoint ou toute personne s'approchant de votre nouveau-né
- Hygiène des mains avant et après les soins
- Hygiène des surfaces très fréquente

Mettre le berceau à plus de 2 mètres pour éviter les particules si vous ne mettez pas de masque ou si celui-ci se déplace involontairement, surtout pendant le sommeil.

De plus, vous (la mère) et votre nouveau-né devez :

- Rester à domicile
- Eviter les contacts trop rapprochés avec l'entourage familial
- ATTENTION : Le nouveau-né ne doit JAMAIS porter de masque

N'hésitez pas à contacter la sage-femme référente de votre suivi en cas de questions ou soucis. Celle-ci pourra vous adresser, si besoin, vers votre médecin, ou vers les urgences pédiatriques CHUGA. En cas d'urgence, appelez le 15.

CONSIGNES POUR LES FAMILLES D'UN NOUVEAU-NE dont la mère n'a pas de symptômes et non connue comme porteuse du COVID 19

Comment protéger ma famille

La transmission est essentiellement aérienne par les grosses gouttelettes à partir d'un contact proche mais aussi via les mains, les surfaces, les objets...

En l'absence de cas dans l'entourage du foyer, des mesures de prévention standards, comme pour la grippe saisonnière par exemple sont de mises. Bien se laver les mains avant de s'occuper du nouveau-né mais aussi après. Ne mettez pas à la bouche la tétine de votre enfant. Le port de masque est indiqué en présence de symptômes respiratoires. L'allaitement est recommandé. Les visites de la fratrie doivent être évitées. Les personnes avec toux doivent différer leur visite.

Les mesures d'hygiène (gestes barrières) sont indispensables et l'affaire de tous.

- Limiter vos déplacements, éviter les rassemblements
 - Limiter vos visites
 - Mesures d'hygiène
-
- **Geste 1** : se laver les mains régulièrement
 - **Geste 2** : se couvrir le nez et la bouche quand on tousse ou éternue
 - **Geste 3** : se saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
 - **Geste 4** : se moucher dans un mouchoir à usage unique, le jeter et se laver les mains
 - **Geste 5** : porter un masque uniquement si vous présentez des symptômes respiratoires. N'hésitez pas à prendre contact rapidement avec l'équipe médicale.

Nous recommandons en outre de rester attentif aux informations provenant des autorités nationales de santé publique et des agences régionales de santé.

Aidez-vous des informations affichées dans la maternité.